



De la mise en place d'un  
**DISPOSITIF DE PREVENTION DES  
RADICALISATIONS**  
au sein des  
**SDIS**

-Services Départementaux d'Incendie et de Secours-



## REMERCIEMENTS

- Référent du mémoire : **Elyamine SETTOUL**,  
Maitre de conférences au Conservatoire national des arts et métiers  
Docteur en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris

Et par ordre alphabétique, pour leur disponibilité et leur patience :

- Lt/Colonel **Éric AGRINIER SDIS30**, Chef de la **Cellule Communication, Médiation, Volontariat**
- Capitaine **Gilbert AMBIT**, militaire retraité, ancien sapeur-pompier volontaire à Nîmes
- Lt **David BESNIER SDIS35**, qui a travaillé sur le risque terroriste -  
Membre du groupe de recherche-action GESIVI.  
Un grand merci pour son aide précieuse dans la relecture du document.
- Madame **Dominique BONS**, présidente association « **Syrien ne bouge, agissons** »
- Mon frère d'arme **Le Catalan**, Chef/Service **DNRED** –Renseignements Douaniers
- Mon ami **Christophe HIEBLER**, **SDIS30**, dessinateur et graphiste
- **2 collègues**, de la **DGSI** Gard-Lozère (Sécurité Intérieure) -
- **Commandant Steve OLINY**, Adjoint au chef de division **ENSOSP**
- Lt/Colonel **Antoine POTIER**, Référent radicalisation **SDIS77** pour ses apports et conseils précieux
- **Mario RODRIGUEZ-VAZ**, délégué de la préfète du Gard,  
pour sa connaissance fine du renseignement
- Lt/Colonel **Olivier TUDELA**, Chef du **Groupe OMV** (Outrage, Menaces, Violences), un élément moteur dans la dynamique traitement des violences au sein du **SDIS30**

Sans oublier :

- Le **service de documentation de l'ENSOSP** pour les recherches
- Le groupe « recherche action » **GESIVI SYSTEME** pour le soutien logistique
- Les collègues et amis du **groupe OMV** (SDIS30)...
- ...Et ceux de la **Cellule Médiation** (SDIS30) pour leur engagement et leur soutien

*« L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine.  
Et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation ».*

AVERROES. Philosophe arabe (1126-1198)

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b>	4
- Choix du sujet	-
- Le contexte	6
- L'étude	7
- Structuration et présentation du sujet	8
- Contexte attentats et conséquences sur la profession	9
<b>Témoignage : parole d'un ancien, Capt AMBIT</b>	11
<b>Témoignage : commander en zone sensible, Cdt OLINY</b>	13
<b>COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DE RADICALISATION</b>	14
- Impact des évènements terroristes sur la profession	
- Radicalisation : 5 paradigmes de lecture	17
- Y a-t-il des traits communs ?	21
Témoignage : parent d'enfant radicalisé, Mme BONS	22
<b>DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES</b>	25
- Préconisations pour les SDIS	28
- Cribler pour étayer	
- Former pour comprendre	31
- Identifier pour discerner	32
<b>Témoignage : LtCol POTIER référent radicalisation SDIS77</b>	41
<b>RENFORCER LES FONDAMENTAUX ET LES ENJEUX PROFESSIONNELS</b>	
- De l'importance d'un référent radicalisation	36
- Élargir le spectre de travail : l'exemple du Gard	37
Le groupe OMV	37
<b>Témoignage : faire face aux violences LtCol TUDELA</b>	38
- Replacer le socle de la laïcité au sein de l'Institution	39
<b>Témoignage : replacer la citoyenneté LtCol AGRINIER</b>	41
<b>CONCLUSION</b>	42
Abréviations	47
Bibliographie	48

# PRÉAMBULE

## Choix du sujet

En octobre 1984, je m'engageais comme sapeur-pompier volontaire à Alès, dans le GARD. Un secteur d'intervention de plus de 110 000 âmes et composé de 37 communes.

Mon entrée dans la fonction publique (Protection Judiciaire de la Jeunesse) m'a permis de maintenir mon engagement de sapeur-pompier volontaire durant 35 années.

J'ai travaillé dans plusieurs secteurs sensibles (Valence et ses quartiers, Grenoble et sa célèbre cité Arlequin, Lyon et Vaulx en Velin, puis Marseille où j'ai été mis à disposition d'un service de nuit dans le cadre d'un dispositif partenarial entre la prévention spécialisée et la Police Nationale.

Nous étions en charge de la détection, de la prise de contact et de la sortie de mineures victimes des réseaux de prostitution. Marseille, la nuit, a été l'endroit où j'ai côtoyé le plus haut niveau de violence.

Au fil du temps, j'ai pu mesurer et ressentir la violence ou du moins l'agressivité qui était de plus en plus présente en intervention.

Était-ce seulement un sentiment partagé par beaucoup ou bien la réalité d'un monde qui change ? Vaste débat où il est difficile de placer correctement le curseur entre le subjectif et le factuel.

La pratique des sports de combats était appréciée pour exercer ce métier. Aussi, nous avons recruté au Ministère de la Justice ce qu'on peut appeler des « grands frères » dans le monde des sports de contact. Très vite, en l'absence de formation sérieuse, les limites ont été atteintes.

Dans les années 2000, la corporation des sapeurs-pompiers commence à s'inquiéter des émeutes qui surviennent depuis 1989 (Vénissieux et Vaulx en Velin). Sachant que j'avais créé un groupe de « recherche-action » sur le « comment faire face aux situations de violence », Le commandant JOSEPH, chef de centre à Alès me sollicitait pour réfléchir à l'intégration de gestes et postures à enseigner lors des FI et FMA.

En 2002 la méthode de « Gestion des Situations de Violence » voyait le jour. GESIVI® est le fruit d'un groupe de professionnels de terrain soucieux de proposer des outils opérationnels pour comprendre et désamorcer l'agression verbale ou physique. Destinée aux professionnels de l'éducation spécialisée, du médico-social, de la santé et du secours, cette méthode est l'émanation d'une intelligence collective issue de la rencontre de spécialistes et amis se posant les mêmes questions sur le sujet. Ils sont éducateurs, médecins, négociateurs de crise (RAID), militaires (Légion Étrangère, Commandos Marine), enseignants de self défense, psychologues, policiers nationaux et municipaux...

Un centre de formation voyait le jour en 2014 pour transmettre ces principes de gestion de la violence sans mettre de côté la bienveillance et le respect de l'humain.

Deux livres ont été rédigés sur le sujet à destination du travail social et des sapeurs-pompiers.

2005, les émeutes urbaines, dans un contexte insurrectionnel, motivaient la continuité de ce travail auprès des sapeurs-pompiers. Aussi, depuis 2001, tous les sapeurs-pompiers en FI du Gard bénéficient d'une formation sur le sujet. Ces échanges ont été riches pour mesurer la montée de leur inquiétude et leur questionnement sur le sujet.

Même constat lors des rencontres avec les SPP de Nîmes, d'Alès et de plusieurs centres périphériques depuis 2010.

L'ensemble de ces rencontres et ces réflexions motivent cette modeste recherche.

En juillet 2015, j'intégrais la Préfecture du Gard en tant que Délégué du Préfet après avoir quitté le Tribunal de Nîmes où j'y ai suivi les premières jeunes filles ayant un comportement radicalisé.

Premières questions et premières expérimentations dans le cadre du suivi éducatif et judiciaire.

- Rébellion en lien avec la période de l'adolescence ?
- Troubles du comportement proche de la psychiatrie ?
- Lien avec des réseaux d'influence ?

Je me suis posé toutes ces questions avec mes collègues et les magistrats chargés des suivis.

D'autant que 2015 fut la période des attentats qui ébranlent nos valeurs et commencent à créer de des tensions susceptibles de déstabiliser encore un peu plus notre cohésion nationale. Dans ce contexte terroriste la thématique de la radicalisation et des valeurs républicaines passe aux premiers plans de nos préoccupations.

L'observation du phénomène au sein des quartiers dits « sensibles » (QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville), la mise en place des dispositifs m'amène aujourd'hui à être engagé sur le plan opérationnel dans les dispositifs d'État.

Des dispositifs qui m'ont amenés à suivre le cursus de formateur Valeur Républicaines et Laïcité, de suivre des formations antiterroristes (items précurseurs du passage à l'acte avec l'école des commissaires de la police nationale, premier déchoquage psychologique de victimes, action immédiate face au risque attentat avec l'armée israélienne).

Ce parcours conduit tout naturellement à suivre ce certificat de prévention de la radicalisation. Son objectif est de conserver le pragmatisme et le discernement nécessaires en vue de proposer des outils opérationnels face à ce risque que nous allons tenter de mesurer au sein des services d'incendie et de secours.

Notre livre sur le GESIVI® pour les sapeurs-pompiers, rend hommage à Geoffroy Henry, sapeur-pompier à Paris et SPV dans la Drôme qui a été poignardé mortellement par le malade qu'il venait secourir. La préface a été gentiment écrite par Matthieu Langlois, médecin chef du RAID et ancien sapeur-pompier.

Aujourd'hui, par ce travail, c'est l'aspect préventif et l'anticipation, aspect majeur que je vais étudier.

Le but de cette recherche, par l'apport de concepts théoriques, a pour objectif d'évaluer, dans la corporation des sapeurs-pompiers, les risques du phénomène de la radicalisation et de penser un dispositif pour les protéger au sein même de la structure.

## Le contexte

Le 3 octobre 2019, Mickaël Harpon, informaticien à la direction du renseignement à la Préfecture de Police de Paris, assassinait quatre policiers à coup de couteau avant d'être abattu. Pour certains fonctionnaires, « *sa radicalisation avait inquiété ses collègues, mais pas sa hiérarchie* ». L'enquête révélera la lente dérive de cet agent administratif en poste dans un service anti-terroriste.

« *Le ver est dans le fruit !* ».

« *Nous ne sommes plus en sécurité !* ».

« *Est-ce que cela ne risque pas de nous arriver un jour ?* ».

Ces remarques sont entendues souvent dans l'enceinte des casernes de sapeurs-pompiers. Un nouveau risque perçu par une corporation dont le métier est de vivre en permanence avec, sauf que celui-là est difficilement palpable, difficilement repérable, et surtout jusqu'alors inconnu.

La radicalisation est parfois comparée au monoxyde de carbone (CO). Un gaz redoutable, issu d'une mauvaise combustion. Un gaz inodore, incolore, mais qui devient mortel par sa toxicité et explosif à un certain pourcentage dans l'air ambiant.

Un risque endogène depuis que l'État recommande d'intégrer dans le métier des citoyens issus des QPV.

Comment identifier le risque ? Comment le mesurer et lorsqu'il est présent ? Comment éviter l'explosion ?

## L'étude

Elle passera par le terrain que nous connaissons. Le département du Gard et son SDIS qui est fort de près de 4000 personnels (dont 700 professionnels et 2700 volontaires. Près de 200 personnels de santé et 160 administratifs).

**Le SDIS30.** C'est 55 000 interventions par an, soit un départ toutes les 10 mn. Le Gard, c'est 750 000 habitants. Des risques très divers : des plages, du tourisme vert, de grands événements comme les férias qui attirent plus de 800 000 personnes en quelques jours, les feux de forêt, les inondations, le risque nucléaire...et depuis 2015, le risque terroriste qui peut surgir à tout moment. Le département du Gard est dans le spectre haut par la proportion de personnes suivies pour radicalisation. Il serait parmi les 5 départements les plus impactés par le phénomène. (Source UCLAT).

Notre hypothèse de départ passe par notre expérience du métier. De ses valeurs et du mécanisme d'intégration au sein de cette communauté.

Ensuite, nous nous appuyerons sur un mémoire d'étude qui présente l'intérêt d'avoir mis en place une enquête nationale sur le sujet. « *Les sapeurs-pompiers, acteurs de la prévention et de la lutte contre la radicalisation. A l'heure de l'appel à une société de vigilance, point de situation de la mise en œuvre au sein des sis, quels moyens et capacités pour agir ?* » des Commandant William CRUZ-MOREY (SDIS 78) Commandant Ulrich DELANDRE (SDIS 61) Commandant Thomas FLAMANT (SDIS 45) Commandant Nicolas GALLOT (SDIS 77) (ENSOSP – 2020).

Nous étayerons notre réflexion par la suite, en nous référant aux textes officiels et directives gouvernementales et au rapport de l'Assemblée Nationale traitant des « *Services publics face à la radicalisation* » des députés Eric DIARD et Eric POUILLAT (Assemblée Nationale n° 2082) et plus précisément en nous attachant aux recommandations N° 1- 6- 14-15 et 16 du rapport.

## Structuration et présentation du sujet

Afin de clarifier les propos, nous annoterons les différentes sources comme suit :



- Éléments tirés du Rapport Assemblée Nationale de Mrs E. DIARD – E. POUILLIAT du 27 juin 2019
- Selon le mémoire des Cdts CRUZ-MOREY(SDIS78) DELANDRE(SDIS61), FLAMANT(SDIS45) et GALLOT(SDIS77) en formation de chef de groupement (01 2021)

## LES GRANDS TEMOINS



### Situations observées sur le terrain

Ce document se veut fonctionnel et à pour objectif d'apporter modestement des éléments d'éclairages opératifs.

Il se compose de 3 parties :

- La spécificité de l'engagement au sein des sapeurs-pompiers pour aider ceux qui ne connaissent pas ce milieu.
- La radicalisation et sa prévention au sein des SDIS.
- Des pistes de réflexion

## Esprit de corps, esprit d'appartenance : la fraternité d'arme.

*"Je ne veux connaître ni ta philosophie, ni ta religion, ni ta tendance politique, peu m'importe que tu sois jeune ou vieux, riche ou pauvre, français ou étranger.*



*Si je me permets de te demander quelle est ta peine, ce n'est pas par indiscretion mais bien pour mieux t'aider ».*

Général Robert CASSO, BSPP (1963-1970).

L'univers des sapeurs-pompiers s'apparente pour beaucoup à celui d'une famille. Une famille soudée de l'extérieur, idéalisée même ; avec ses forces et ses faiblesses quand on en fait partie.

Composé d'hommes, de femmes (15% environ), cette « famille » a ses codes, ses rites. Professionnels ou volontaires, ils sont rattachés à certaines valeurs communes. « *Courage et dévouement* », pour les effectifs départementaux. « *Sauver ou périr* » pour les militaires de la BSPP. Ils ont la même patronne. La Sainte Barbe. Elle protège tous les sapeurs, mineurs et artificiers, les légionnaires.

On est parfois, sapeur-pompier de « père en fils ». Cette flamme se transmet, on entre dans ce milieu. On y mène souvent une « double vie », la vie familiale et la vie en caserne, une deuxième famille pour beaucoup.

L'incertitude des départs. L'accident, voire la mort sont des hypothèses de travail\*. La présence du risque est une réalité assumée et quelque peu recherchée par tous. Un risque calculé avec qui l'on vit et qu'on maîtrise au mieux par l'entraînement technique et physique. On doit vivre aussi avec notre meilleure et pire « amie » : la peur. Elle se domine par une gestion des émotions.

Qu'est-ce qui pousse les sapeurs-pompiers à aller vers le danger quand la plupart des humains s'en éloignent.

Cet état d'esprit crée une Fraternité d'arme où seuls ceux qui vivent ces instants peuvent se comprendre.

Le retour en caserne, permet de se retrouver. D'évacuer certaines images gravées à jamais dans la tête.

Tous ceux qui ont réanimé un enfant avec des parents qui vous supplient de le leur ramener me comprendront. On y arrive parfois. C'est alors un bonheur immense. Mais pas toujours... Les gars rentrent silencieux. Ils retournent dans cette caserne où seuls leurs frères d'armes pourront les comprendre.

Certains évènements peuvent traumatiser.

Le trauma est intégré et reconnu depuis peu dans le métier. Autrefois. Aujourd'hui encore, son seul remède est la cohésion du groupe. Et si « *Personne ne sait combien peut durer une seconde de souffrance\** » la cohésion de l'équipe, le ciment qui les unit passe parfois par un humour limite, des propos volubiles qui aideront à excommunier certaines images.

Un milieu de « forts en gueule ». Où la 3<sup>e</sup> mi-temps, bien arrosée\*\*, maintient le lien. Mais un milieu tout autant pudique et fermé peu disposé à exprimer et livrer les ressentis, les émotions vécues dans les moments les plus difficiles.

Dans un tel contexte, la confiance entre membre de l'équipe est nécessaire, indispensable. Cette confiance qui se mérite et qui n'est pas toujours accordée systématiquement à celui qui ne donne pas des garanties dès le départ. Une confiance qui passe par le principe d'appartenance.

\*Graham Greene, La Puissance et la Gloire, 1940.

\*\*L'alcool est interdit dans le cadre professionnel depuis 2014.

### **Un sentiment d'insécurité grandissant**

Entraînement exigeant, formation continue rythment la carrière tant du volontaire que du professionnel. On se prépare à l'intervention qui statistiquement arrivera sûrement pour tout un chacun : le probable.

Depuis quelques décennies, le « risque violence » doit être intégré par la corporation, celle même qui représente pourtant le métier le plus aimé de la population. Ce qui conduit à rendre les agressions insupportables tant pour la population (y compris celle des QPV, on peut l'attester) que pour les intéressés.

Et même si l'agression violente est de 1 pour 2200 interventions\*, les outrages, les menaces, les guets apens et l'acte terroriste où l'uniforme symbolisant la République peut devenir cible sont une réalité qui doit être intégrée par l'ensemble des personnels. Un ressenti qui crée un malaise dans un contexte sociétal où son expression se mesure par un climat souvent tendu dans nombre d'interventions.

Si on peut souligner que ces situations de tensions ne relèvent pas exclusivement des quartiers dits sensibles, un lien ténu associe depuis plusieurs décennies incivilités envers les équipes de secours et population des dits quartiers qualifiés de « zones de non droit ».

« On est fier de l'endroit où l'on naît ». **Capitaine honoraire Gilbert AMBIT.**

Le témoignage de cet « ancien », septuagénaire aujourd'hui, va nous aider à comprendre le contexte et l'histoire du corps de sapeurs-pompiers de Nîmes\*. J'ai choisi G car il fait partie de ces officiers qui marquent les esprits. Il est de ces hommes qu'on écoute et dont la droiture force le respect. Un art difficile dans une caserne composée de caractères bien trempés comme celle de Nîmes. G. est un Oranais. Un pied noir qui a été rapatrié en 1962 avec sa famille. Il avait 15 ans. « *On est partis comme des voleurs. Mon père qui a débuté cantonnier, puis maçon a dû laisser, 4 ans après l'avoir finie, notre maison. Nous sommes arrivés à Toulon avec 2 valises en contreplaqué* ». Où aller ? Ils se décident, comme plusieurs milliers\* de compatriotes, à se réfugier à Nîmes. G, fera sa carrière dans l'armée (technicien d'un très bon niveau dans la marine, puis l'aviation).

L'accueil des « locaux » n'est pas au rendez-vous pour les 3500 nouveaux venus. « *On nous a installé au Mas de Mingue, au Chemin Bas dans des immeubles où nous nous sommes rapidement organisés dans de vastes appartements\*\** ». Les militaires ont ramené d'Oran la vierge Santa Cruz. Un lieu de pèlerinage qui attirait jusqu'à 150 000 personnes\*\*\* vers le nouveau lieu de culte construit juste à côté du quartier. En 1972, la caserne de Nîmes a besoin de personnels. Durant une dizaine d'années, la cooptation fonctionne bien dans la communauté. Et les 40 SPP et 120 SPV sont composés d'environ 50% de rapatriés. Il y a même une équipe complète composée de 30 « pieds noirs ». Pour le Gard, la zone Sud (Nîmes et Camargue) sera composée de ces personnels « reclassés ». Venus avec peu, mais avec une forte envie de reprendre leur vie en main. Les ZUP, seront pendant une dizaine d'année source d'embauche. La communauté qui se sent mal accueillie et incomprise du drame qu'elle a vécu, se serre les coudes et « se bat » au sens propre (sur les terrains de football, comme au figuré pour prendre sa place qu'elle estime nécessaire).

Le récit du Capitaine A, est empreint de nostalgie, et de fierté quand il souligne, devenant officier volontaire, avoir assuré le commandement des cérémonies de Santa Cruz pendant de nombreuses années. Ses propos sont mesurés et empreints d'humanisme. Il développe et argumente que les événements subis ont laissé une plaie qui ne peut se refermer même 50 ans après. Des événements qui ont fait au bas mot 330 000 morts et dont il nous est difficile de comprendre pleinement ces moments terribles sans les avoir vécus. On comprend sans peine qu'aujourd'hui encore, les discours et les craintes que nous entendons découlent de ces trajectoires de vie et demeurent de véritables freins pour intégrer certaines communautés.

-----

\*En une année, la Métropole devra accueillir plus d'un million de rapatriés d'Algérie et de harkis.

\*\* Ces constructions devaient être temporaires et sont aujourd'hui des zones très sensibles. 60 ans plus tard, l'habitat est délabré. Les trafics de drogues et l'économie souterraine créent un malaise grandissant. Passages à l'acte violents (tirs d'armes automatiques pour intimider, règlements de comptes avec 5 décès depuis janvier 2021 sans compter les nombreux blessés. Communautarisme, radicalisation sont une réalité préoccupante pour les pouvoirs publics et la population.

\*\*\*5000 aujourd'hui avec des incivilités mal vécues et provenant de certains habitants qui ont remplacé les appartements au départ des rapatriés.

Aujourd'hui, le centre de secours de Nîmes c'est 171 SPP, 250 SPV, 4 PATS



Ce sentiment semble s'être développé depuis les attentats de 2015.

Départ et parfois retour en Syrie pour certains de ces jeunes. Retours. Un risque devenu endogène qui inquiète d'autant plus que l'exemple précédemment cité à la préfecture de police démontre un risque réel d'intrusion de ces Français qui, investis d'une idéologie allant à contre-courant des valeurs républicaines que nous défendons pourraient porter atteinte à la cohésion du groupe, de la nation.

La crainte est bien présente. Clairement exprimée par certains, rarement contredite car l'approche du risque de radicalisation par les services de secours passe par une approche légitimement sécuritaire.

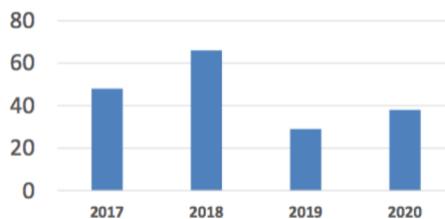


### LOCALISATION



Source : service juridique SDIS30

### SP IMPLIQUES



L'image ci-dessus illustre la proportion d'agressions envers les sapeurs-pompiers du Gard, en fonction de leur répartition géographique.

20% de l'ensemble des agressions, se situent dans des zones où habitent 11% de la population.



« *La violence commence déjà au sein des casernes* ».

Le **Commandant Steve OLINY\*** (aujourd'hui à l'ENSOSP) a grandi dans une banlieue parisienne. Il est Martiniquais et a grandi au sein d'une famille modeste en banlieue parisienne Lille. La caserne de

Lille-Littré a dit au revoir à son chef Steve OLINY, avec une forte émotion (La voix du Nord 18/09/2017)

Il s'engage comme SPV et intervient sur des zones sensibles comme Villiers le Bel, Sarcelles. Il est au cœur des premières violences urbaines qui explosent parfois, et des incivilités et agressivité au quotidien. Son parcours est fort intéressant, car il peut témoigner de la difficulté à s'intégrer au sein d'une caserne. Les propos sur les gens de couleurs qui ne peuvent qu'être comme ceux qui agressent les pompiers passent mal. Il explique bien qu'au fil du temps, le « *toi ce n'est pas pareil !* » est une marque d'intégration qui relève d'un parcours qui pourrait en décourager plus d'un.

Devenu SPP, puis officier, il choisit toujours les casernes exposées aux violences. Lille-Littré est une des plus exposées. « *Fort de ces expériences-là, je me suis dit qu'il faudrait que je fasse quelque chose* ».

Convaincu, comme nous d'ailleurs, que les guerres se gagnent sur le terrain, il axe son travail autour de « l'ouverture ».

Rencontrer les jeunes, les associations. Ouvrir la caserne. Être garant du cadre et imposer le respect mutuel. Il travaille sur le rapprochement sapeurs-pompiers habitants. Pas facile, car la caserne est le reflet de la société. Certains refusent catégoriquement. Il intègre des scolaires en stage. Il recrute des SPV habitant en cité. Son niveau d'exigence élevé convainc et fédère la majorité.

Il induit une forme de parrainage pour les nouvelles recrues pour éviter les rejets. Il recadre les jeunes qui dérivent. Il s'entoure des leaders positifs comme il y en a dans toutes les casernes.

Les premiers problèmes liés au vivre ensemble et à la laïcité doivent être réglés, pour rassurer la garde « *Tout le monde a le droit de penser ce qu'il veut. Mon devoir est qu'ils travaillent ensemble. La mission est prioritaire : formation, sport, entraînement, intervention. Le fait religieux doit s'adapter* ».

En occupant le terrain au sein de la caserne et au dehors de la caserne on aide par des actes concrets « *chaque parti à se connaître puis se reconnaître* »

\*Le commandant OLINY et le colonel Bruno BEAUSSÉ de l'ENSOSP (docteur en psychologie sociale) préparent un livre qui traitera du « *harcèlement et discrimination au sein des casernes de sapeurs-pompiers* » (titre non définitif)

## COMPRENDRE LE PHENOMENE DE RADICALISATION

Les sapeurs-pompiers ont directement été impactés par les mesures gouvernementales destinées à faire face au risque attentat en vue de la protection des populations.

### - Au plan préventif.

- Sécuriser les grands rassemblements face à de nouvelles menaces
- Sécuriser les casernes sur le plan des accès de jour comme de nuit.

### - Au plan curatif.

- Mettre en place une doctrine dans le cadre des tueries de masse (TDM).
- Penser un concept nouveau où le risque de sur attentat crée un risque supplémentaire sur le dispositif. On peut dans un tel contexte « tirer sur l'ambulance »
- Adopter des nouveaux matériels qui amènent les personnels à se questionner au plan déontologique. Légitimité de porter un gilet pare-balles et un casque lourd dans une tenue noire peu distincte du groupe d'intervention.
- Mettre en place des manœuvres et formations : plan NOVI attentat, TDM

## Impact des évènements terroristes sur la profession depuis 2015



La notion de terrorisme fait souvent l'objet de controverses et est marquée d'une forte subjectivité. Néanmoins, on peut tenter de définir le risque terroriste comme étant une menace en temps de paix et à la probabilité d'occurrence faible et inopinée d'une action violente prenant pour cible principale l'homme et son

environnement direct et dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par le chaos et l'immensité du désastre (Lt BESNIER).

Rue des Rosiers (Paris, 1982), Airbus à Marignane (1994), Bd Saint Michel (Paris, 1995), MERAH à Toulouse (2012), Charlie Hebdo et Bataclan (2015), Promenade des Anglais Nice (2016). La liste s'allonge.

Les modes opératoires obligent les services de secours à repenser la prise en charge des nombreuses victimes (plan NOVI) et les doctrines d'emploi tout en s'adaptant à celles des Forces de Sécurité Intérieures

- prise en compte de ce contexte particulier du risque de sur-attentat.
- prise en compte possible de l'ouverture du feu lors d'action de secours
- mise en œuvre des procédures d'extraction (création des GEX : groupes d'extraction).

Ainsi, de nouveaux matériels sont utilisés : gilets pare-balles lourds, casques et visières de protection. De nouveaux partenariats sont définis.

La définition des relations entre les secours et la sécurité (unités spécialisées, police et gendarmerie) conduisent les premiers à devenir force concourante placée sous les ordres du commandement des opérations de police ou gendarmerie (force menante) tant que la cause n'est pas « traitée ».

Ces évolutions entraînent des questionnements déontologiques de la part des professionnels du secours qui expliquent que leur métier change. Le débat existe et beaucoup pensent que le cœur de leur métier est balloté entre déontologie et nécessité en utilisant des matériels jusqu'alors réservés aux forces de l'ordre.

Dans ce contexte, le terme « radicalisation » reste « *une notion ambiguë née sous la pression des événements* » (rapport Sénat, 2017)

Dans notre société où la liberté d'expression est fortement défendue et revendiquée, le terme « radicalisation » ouvre le débat. Car, si l'adoption des propos radicalisés mais n'appelant pas à la haine ni la violence n'est pas un délit au sens du code pénal, la radicalisation violente, quant à elle, est répréhensible. Encore faut-il délimiter les différents espaces. Là est toute la difficulté.

« Radicalisation » : un mot qui vient du latin « *radix* » qui signifie « *racine* », « *fondement* », « *souche* ». Est « *radical* », selon la définition qu'en donne le dictionnaire « *ce qui tient à l'essence, au principe d'une chose* », mais également « *ce qui va jusqu'au bout de ses conséquences, sans concession* ». La radicalisation conduit donc à l'extrême par la voie de l'intransigeance.

Elle peut toutefois rester au plan cognitif sans basculer dans l'action violente. On s'aperçoit donc que la difficulté sera de trouver la limite entre le cognitif et le factuel.



Nous allons retenir la définition de Farhad KHOSROKHAVAR – sociologue, EHESS qui définit la radicalisation comme le « *processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel* » ( ).

Ce serait une erreur d'identifier la radicalisation à l'islamisme et plus largement au religieux.

Il y a différents courants extrémistes qui ont différentes sources, motivations et idéologies. Des citoyens engagés dans le combat des « gilets jaunes », les défenseurs

de la cause animale, les « anti corridas », les ultras dans le sport, en idéologie politique, au regard des différences peuvent avoir des idées radicales, voire des comportements radicalisés.

Bien souvent le mécanisme passe par un discours de distanciation de l'autre. Une stigmatisation des différences qui conduit à une déshumanisation autorisant un passage à l'acte destructeur. « *Nul ne vous saute à la gorge sans raison\** ».

- Gavin de BEKER. « *La peur vous sauve* » (épuisé).

On peut cataloguer les différentes formes de radicalisation en trois groupes.



Les différents courants de radicalisation– Source UCLAT

## La radicalisation islamiste : 5 paradigmes pour nous aider a comprendre

Il y a différentes lectures de la radicalisation islamiste. Il est important de les balayer rapidement. Ce qui est intéressant, c'est de retirer de chacune des éléments qui nous permettront de comprendre la diversité des causes pour en tirer quelques traits communs.

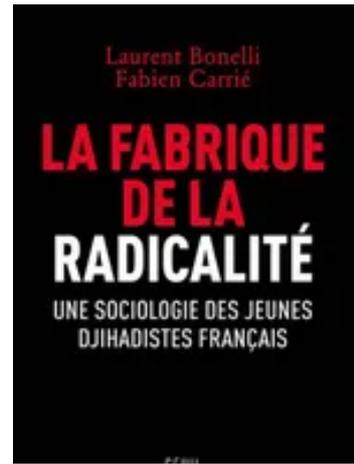
Tout comme la définition du terrorisme et du mot radicalisation, la lecture et les explications du processus d'entrée varient selon les auteurs des études menées.

- 1) **Radicalisation et phénomène SOCIO-GENERATIONNEL** (ROY, KOSROKHAVAR) : pour eux, le djihad n'est qu'un paravent, un prétexte à leur action qui passe par un combat violent qu'ils cherchent avant tout à justifier.

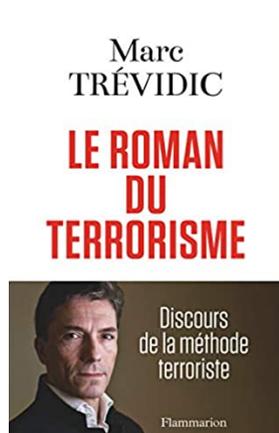


- 2) **Radicalisation et POLITIQUE** (BURGAT, ATRAN, MARLIERE, CRETTIEZ, BONELLI) : la lutte contre l'impérialisme qui exerce une pression et une violence envers les peuples opprimés (en Syrie, Palestine, etc) doit passer par la lutte armée.

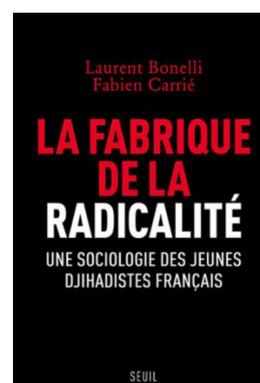
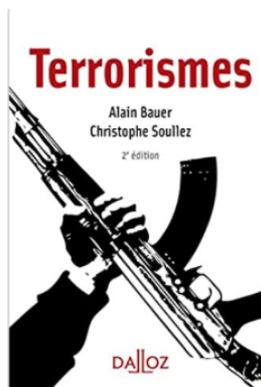
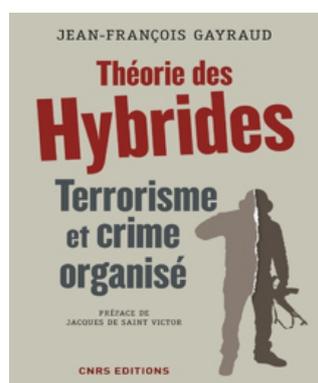




- 3) **Radicalisation et EMPRISE MENTALE** (BOUZAR, BRONNER) : proche de la dérive sectaire, le radicalisé s'exclue progressivement de la société et de sa famille en renforçant ses liens avec des recruteurs qui agissent sur les réseaux virtuels.



- 4) **Radicalisation et PARCOURS HYBRIDES** (GAYRAUD, BAUER, TREVIDIC) : la matrice importante de ces actes criminels qualifiés de « terroristes » relève, à titre principal de la criminologie, puisque l'écrasante majorité de leurs auteurs sont issus du creuset de la délinquance et de la criminalité de droit commun, autrement dit de l'univers de la prédation économique.



- 5) **Radicalisation et FAIT RELIGIEUX** (KEPEL, ROUGIER, MICHERON) il y a un lien direct entre wahhabisme et salafisme et l'influence qu'ils peuvent avoir sur la radicalisation de certains jeunes qui font écho aux objectifs des islamistes de fracturer la société occidentale.



Ces 2 dernières grilles de lecture (4 et 5) sont souvent celles rattachées aux discours entendus au sein des casernes. Un discours et une analyse très sommaire toutefois. Une analyse qui vérifie l'équation suivante : même de l'intérieur, le danger peut être repéré via des facteurs simples comme : l'appartenance ethnique, les origines géographiques (dont la résidence dans certains quartiers où une population bien précise serait la source du danger).

Mon expérience sur le sujet tient compte des suivis judiciaires que j'ai exercés en tant qu'éducateur au sein de la PJJ auraient tendance à me conduire aux mêmes analyses.

Le travail mené durant cette formation, les différentes interventions suivies avec beaucoup d'intérêt conduisent à sortir de ce premier spectre pour aller vers une perception bien plus élargie des profils rencontrés.

Après ce travail, il est toutefois important de tenter de ressortir des traits dominants à partir de toutes ces biographies.

Concernant l'Islam, si la plupart de ses adeptes pratiquent sans poser problème et dans le respect des lois et règles de leur pays de résidence, il est important de situer la pratique rigoriste de certains.

**Les conservateurs** : qui estiment de leur droit de conserver certaines pratiques, qu'ils estiment comme un droit qui peut aller à l'encontre des règles de la laïcité.

**Les islamistes** : qui politisent de manière exacerbée l'Islam.

Ils revendiquent fortement leur religion comme identité.

Cet islamisme peut être :

- Légaliste en respectant toutefois les lois et valeurs républicaines
- Violent, par des passages à l'acte pour imposer leur vision de la société

**Les djihadistes** : dont quête et la conquête du monde passe par :

- Un djihad quiétiste. Tourné vers une quête intérieure et un combat contre soi-même.
- Un djihad guerrier et conquérant tourné vers l'extérieur et pouvant passer par la lutte et le combat violent.

Pour en savoir plus et faire le distinguo entre islam, islamisme, djihad, salafisme...cette vidéo : <https://youtu.be/H0GRGFw7kTM>

## Y-a-t-il des traits communs ?

De toutes ces lectures, on peut toutefois en retirer des items qui émergent et qui permettent de définir un portrait de la personne radicalisée :

- Ils sont pour la plupart du temps **jeunes**
- Il y a souvent des **failles dans leur parcours de vie** (au plan affectif, identitaire, narcissique)
- Le **rapport paternel** est souvent **dégradé** ou inexistant
- Il y a souvent des **conduites déviantes** (délinquance)
- Il y a souvent une **fascination pour la violence**

- Si on s'en tient à ceux qui sont passés à l'acte en parvenant à se rendre en Syrie.
- 56 % des djihadistes résidaient en QPV avant leur départ.
- 50% d'entre eux avaient des antécédents avec la gendarmerie ou les services de police pour des faits de délinquance.
- 40% sont des convertis
- On relève une « corrélation certaine entre cumul des inégalités sociales, économiques et scolaires, et foyers de radicalisation ».
- La part de femmes et de mineurs n'est pas négligeable
- Émergence d'une nouvelle génération jeune et hétérogène sans être forcément d'origine maghrébine\* (Source : Note UCLAT)\*

## L'UCLAT résume ces indicateurs comme ceci :

- **A**pparence (*physique et vestimentaire*)
- **S**tratégies (*dissimulation et prosélytisme*)
- **P**rofil (*âge, sociologique, fragilités personnelles*)
- **E**nvironnement (*familial, social*)
- **C**omportement (*changement/ruptures*)
- **T**héories et discours (*complot, antisémitisme, etc.*)

\*Pour retrouver cette étude

[https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/73453/5/INJEP\\_rapport\\_02\\_2018.pdf](https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/73453/5/INJEP_rapport_02_2018.pdf)

Nous allons illustrer cette bascule qui peut survenir dans une existence par le parcours des frères Jean-Daniel et Nicolas BONS.

Les frères BONS sont Toulousains. Ils ont la trentaine en 2014 quand leurs parents apprennent leur mort dans un attentat suicide en Syrie.

Se sont-ils aperçus de quelque chose ?

Y-a-t-il eu des signes qui auraient pu les alerter ?

« *Je n'aurais jamais cru qu'ils en arriveraient à ce niveau-là dans cette religion* », explique le père des garçons.

Au réveillon du 24 décembre 2011, 3 ans avant leur mort, à Toulouse, Jean-Daniel a refusé de manger de la bûche sous prétexte qu'elle était aromatisée avec de l'alcool et qu'il s'était converti à la religion musulmane.



2013, vidéo de menace contre F HOLLANDE

1998, Jean Daniel était devenu champion de Badminton en Guyane

A leur père, ils écriront : « *Nous ne nous reverrons plus dans ce monde. Mais si tu te convertis, on se retrouvera au paradis* ». C'est de là que

**Ils seront tués en Syrie en 2014.**

On voit aisément que le parcours d'entrée dans la radicalisation violente va bien au-delà des simples origines ethniques, de naissance et de résidence.

« *Pour que nos enfants en perdition puissent trouver d'autres solutions que la mort !* »

Le témoignage de **Mme BONS\*** sur le processus de radicalisation de son fils. Est inquiétant tant il laisse peu de place sur notre capacité à saisir et palper le processus et la démarche de celui qui va s'écarter de nous :

« *Les origines de ce problème sont complexes et multifactorielles. Les troubles identitaires et identificatoires, le manque d'estime de soi, le sentiment d'injustice, le besoin d'appartenance, la vulnérabilité psychique et biologique, la drogue, le chômage, la force de persuasion des recruteurs, la manipulation psychologique et bien d'autres facteurs peuvent précipiter un jeune dans ce processus de désocialisation et de mort. Et cela, les terroristes le savent !* », explique cette mère de deux garçons qui, convertis à l'islam en 2010, basculent d'un discours à des propos inquiétant (Nicolas, l'aîné, alors âgé de 29 ans, avait adressé ce message au président François Hollande : « *Ô François, convertis-toi à l'Islam, sauve ton âme du feu de l'enfer et désavoue-toi de tes alliés juifs et américains. Retire tes troupes du*

*Mali, arrête de combattre les musulmans, arrête de combattre l'Islam* » à un passage à l'acte qui leur sera fatal en Syrie quatre ans plus tard.

<https://youtu.be/cApyaes-eY0>

\*Dominique BONS, est présidente de l'association et a créé le site

<http://syriennebouge-agissons.com>.

Son histoire : [https://youtu.be/-IUFC\\_J6wGI](https://youtu.be/-IUFC_J6wGI)

Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette mère de famille qui dit : « *on parle du terrorisme, mais on ne parle pas assez du comment et du pourquoi ils sont arrivés à ce stade pour suivre une telle idéologie* ».

Le CIPDR (Conseil Interministériel de la Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) a mis en place une grille de présentation des indicateurs de basculement.

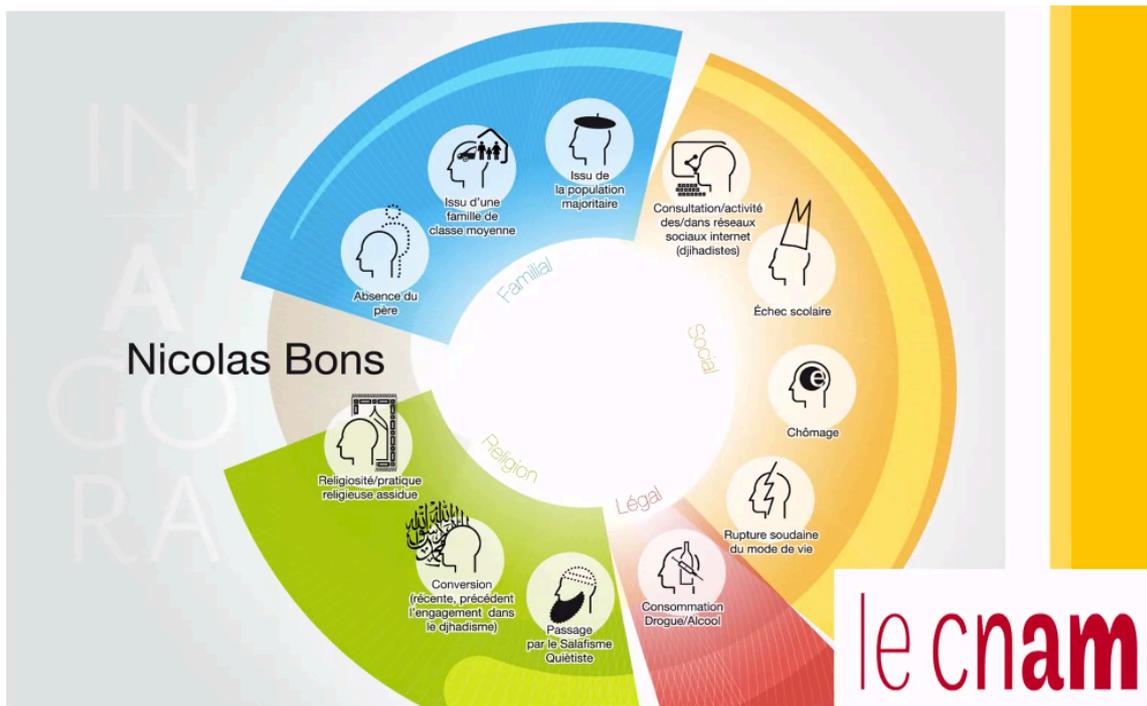
Une lecture simpliste engendre certains risques qui peuvent précipiter certaines observations vers des conclusions hâtives. En effet, le fait de porter une barbe, se convertir à l'Islam, ne plus boire subitement d'alcool ne signifient pas forcément un premier pas vers la radicalisation.

C'est un ensemble de ces indices, qui constituent un faisceau d'éléments pouvant nous autoriser à se poser les questions adéquates.

Comme vu plus haut, l'environnement créera des facteurs aggravants (vulnérabilité) ou protecteurs pour protéger du risque de bascule.

Facteurs de vulnérabilité		Facteurs de protection	
Épisodes de vie difficiles	Faible sens critique	Réseau social tempéré (en personne ou virtuel)	Gestion des émotions
Précarité du lien social	Isolement relationnel	Relation de qualité avec un modèle positif	Tolérance à l'égard de l'ambiguïté (zone grise)
Intolérance à l'égard de l'ambiguïté	Réseau social radical (en personne ou virtuel)	Sens critique et réflexivité	Défense prosociale d'une cause
Impulsivité	Précarité du lien affectif	Environnement relationnel stable	Empathie pour les autres

Source : <https://info-radical.org>



Ci-contre, E. SETTOUL illustre le parcours et la conjonction de facteurs conduisant à la dérive le jeune Nicolas BONS.

## DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES...

De tels parcours pourraient-ils émerger dans le monde des sapeurs-pompiers ?

Un « Mickaël Harpon » pourrait-il se dissimuler sous le casque d'un soldat du feu ? Ou encore, la caserne pourrait-elle être le creuset d'un comportement radicalisé qui plus est capable de passage à l'acte violent ?

Les principales devises essentielles sont portées par celles et ceux qui revêtent l'uniforme sont :

« **Courage et dévouement** », la devise des sapeurs-pompiers civils de la Direction de la Sécurité Civile. Une devise qui tend à développer l'engagement vers les autres et le dépassement de soi.

« **Sauver ou périr** ». C'est la devise de la BSPP (sapeurs-pompiers de Paris) pour mettre en avant le sens de leur mission qui peut aller jusqu'au sacrifice.

"**Honneur, Patrie, Valeur, Discipline**". Celle du BMPM (Bataillon des Marins Pompiers de Marseille), identique à la Marine Nationale qui met en avant les principes essentiels du militaire prêt à servir dans la plus grande rigueur.

On voit mal dans ce contexte comment une personne pourrait s'engager puis sortir d'un sillon tracé par une tradition et des principes de transmission par l'uniforme, les rites, les cérémonies.

Autant de symboles associés qui sont autant de garde-fous favorisant l'union des individualités autour de valeurs communes que sont la République et la communauté nationale.

Dans ce creuset qui est le fondement de l'esprit de corps, il y a peu de place à un profil ayant les prédispositions à un comportement radicalisé allant à l'encontre de ces valeurs.

Pourtant certains radicalisés étant passés à l'acte avaient pu, dans leur parcours, montrer un intérêt pour l'uniforme.

Se sont-ils radicalisés pendant leur engagement ?

Ou bien étaient-ils déjà dans la dynamique de radicalisation avant engagement ?

Pourquoi une attirance pour certains envers ce type d'institution ?

Recherche de cadre ? Ou remplacement d'une figure paternelle ? Nous n'aurons pas le temps de creuser ici, ces questions.

Nous allons partir de deux hypothèses :

- 1° hypothèse : le parcours de radicalisation serait antérieur à l'engagement. Comment l'identifier ? Par quel moyen le repérer ?
- 2° hypothèse : la radicalisation se développe une fois l'engagement effectué. Pour quelles raisons ? Comment le déceler ? Peut-on le prévenir ?

La crainte au sein de la corporation est réelle et perceptible. Elle est légitime et la prise de conscience du problème par les pouvoirs publics devrait nous aider à proposer quelques pistes de résolution pour rassurer avant tout et pour identifier probablement.

Depuis les attentats, deux piliers semblent avoir besoin d'être renforcés pour permettre d'asseoir ce qui est malmené dans notre société et nos institutions depuis quelques années.

### En premier lieu : affirmer les principes républicains

En mars 2017, par le biais d'une circulaire les fonctionnaires sont sensibilisés sur leur implication, nécessaire laïcité dans l'exercice de leur mission et leurs obligations. Ainsi, le ministre de la Fonction Publique souligne l'importance du respect du principe de laïcité dans la fonction publique et impose qu'un référent laïcité soit clairement identifié dans chaque établissement public.

### En second lieu : mettre en place un dispositif de prévention de la radicalisation

Le Plan National de la Prévention de la Radicalisation (PNPR) présenté en février 2018, impose une prise en compte de la radicalisation au sein des institutions.

La **stratégie proposée** est de **détecter**, de **signaler le plus tôt possible** pour une prise en charge rapide avec pour objectif de prévenir le passage à l'acte.

**Cette stratégie se déploie en 3 cercles.**

- **Prévention PRIMAIRE.**

Dans le cadre des plans de protection de l'enfance et de prévention de la délinquance, de nombreux dispositifs permettent des interventions préventives pour développer l'esprit critique en maîtrisant l'espace numérique source de nombreuses dérives (cyber harcèlement, messages complotistes, etc). L'objectif étant de créer un maillage permettant de prévenir et de détecter les situations pouvant devenir source d'inquiétude.

C'est également former les agents des services publics à la problématique de la radicalisation.

Il en est de même dans les milieux sportifs (certains sports plus particulièrement) et dans le milieu associatif.

Cette prévention, considérée comme « l'amont de l'amont » est reconnue unanimement comme le meilleur moyen de prévenir l'embrigadement et l'adhésion aux discours de haine.

- **Prévention SECONDAIRE.**

L'objectif est d'atteindre la « zone grise ».

Comment identifier les personnes en voie de radicalisation ?

Comment mesurer leur niveau de basculement ?

Quels sont les risques encourus par la société ?...

La complexité est de conserver le discernement pour éviter de basculer dans la représentation et le jugement trop hâtif en ne référant qu'à quelques indicateurs isolés de leur contexte.

Toute la difficulté est là. Rester vigilant, sans sombrer dans la paranoïa. Ne pas se priver de faire remonter les doutes pour ne pas omettre ; mais être à la bonne distance pour évaluer la réalité et matérialiser les éléments inquiétants qui peuvent justifier un suivi de la personne.

Depuis 2014, 72000 appels (numéro vert) et signalements ont été traités. Cela a permis de repérer près de 6 000 cas de radicalisation violente. Ces derniers alimentent entre autres le FSPRT fort de 21 000 individus suivis en 2019 (dont près de 11 000 considérés comme « actifs »).

- **Prévention TERTIAIRE.**

C'est le suivi effectif des personnes identifiées comme radicalisées ou en voie de l'être. Suivant le niveau de dangerosité, le suivi se fera par le biais des services de renseignement pour ceux qui ont un potentiel avéré de dangerosité. Pour les autres, qui nécessitent un accompagnement et un étayage éducatif, le relai est assuré par la CPRAF (6300 personnes accompagnées, essentiellement des jeunes, et 2300 familles depuis 2014.

Ce lien qui permet d'en résumer les contours :

[https://info-radical.org/wp-content/uploads/2020/03/D\\_3NIVEAUX\\_FR\\_mars2020.pdf](https://info-radical.org/wp-content/uploads/2020/03/D_3NIVEAUX_FR_mars2020.pdf)

## ...Préconisations pour les SDIS

Un rapport d'information de l'Assemblée Nationale (E. DIARD – E. POUILLIAT) du 27 juin 2019, souligne que la radicalisation concerne peu les SDIS. Les quelques dizaines de signalements au plan national ne sont pas significatifs, bien qu'ils existent quand même.

**Concernant les sapeurs-pompiers, ils proposent de :**

### CRIBLER...



**RECOMMANDATION :** Permettre la réalisation d'enquêtes administratives, confiées au SNEAS\*, au stade du recrutement et en cours de carrière, concernant les SPV, les SPP, ainsi que les personnels administratifs, techniques et spécialisés occupant des postes sensibles (cartographes, spécialistes des systèmes de sécurité incendie, ingénieurs « risques », etc), voire certains bénévoles des associations de sécurité civile.

### ...POUR ETAYER

\*Le **SNEAS** (Service National d'Enquêtes Administratives de Sécurité).

Selon le rapport sénatorial, la radicalisation concerne peu le monde des sapeurs-pompiers. Comme nous l'avons démontré, le cadre posé, le rattachement aux valeurs de la profession en lien avec celui de la République procèdent à un écrémage naturel. Toutefois, l'expérience de la préfecture de police de Paris illustre la réalité du risque. De plus, on a vu que l'on ne naît pas « radicalisé ».

Ce processus, est évolutif (dans les deux sens d'ailleurs). On peut le devenir si on se sent exclu du groupe d'accueil par exemple. De plus, contrairement à ce que pensent certains qui voudraient fermer la porte des casernes à celles et ceux qui présentent un potentiel danger (les musulmans selon eux), 40% à 50% des radicalisés fichés (selon les sources\*) sont des convertis : autrement dit des français de souche pour la plupart (Rapport Sénatorial).

\*UCLAT - BOUZAR

Il est important toutefois de prendre en compte l'inquiétude des personnels. Un sentiment qui est la conséquence naturelle des vagues successives d'attentats massifs (tueries de masse) ou en low-cost (attaques individuelles) qui répondent à l'objectif de la mouvance terroriste : créer de la peur, engendrer des tensions internes et déstabiliser ainsi la cohésion nationale.

La convention de 1937 de la SDN (Société Des Nations, futur ONU en 1945), dans son article 2, définit le terrorisme comme des « faits criminels dirigés contre un État et dont le but ou la nature est de provoquer la terreur chez des personnalités déterminées, de groupes de personnes ou dans le public ».

Cette définition est reprise en partie en droit français dans le code pénal (CP).

E CP définit l'acte terroriste comme un acte se rattachant à « *une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ».

La vigilance est d'éviter de céder à ce type de menaces psychologiques et aux effets dévastateurs qui engendrent des positions de rejet envers les communautés stigmatisées.

**Le criblage des personnels semble être une réponse qui permettrait de rassurer et donner quelques garanties sur le profil des candidats à un poste en SDIS.**

### **Le constat :**



**Le mémoire ENSOSP** souligne l'intérêt des SDIS pour « cribler » les candidats et la quasi-totalité des services RH souhaite un caractère obligatoire de cette procédure à minima pour les postes ayant un caractère sensible : équipes spécialisées, encadrement... (6,5% des SDIS sont totalement contre cette procédure). Les questionnaires font état de la préoccupation envers les antécédents liés au risque terroriste. Avec un focus sur les antécédents d'infraction sexuelle pour les animateurs JSP.

Dans leur procédure de recrutement, la plupart des SDIS se basent sur les éléments contenus dans le casier B2 ou B3. Ces casiers\* ne permettent pas d'avoir une vision sur le risque radicalisation.

\* Dans la plupart des SDIS, c'est le casier judiciaire B2 qui est consulté et destiné à certaines autorités administratives et militaires pour des motifs précis : accès à un emploi public par exemple. Il comporte l'ensemble des condamnations et des décisions portées au casier judiciaire (certaines de ces informations sont retirées après expiration de délais, amnisties, réhabilitation légale ou judiciaire) à l'exception notamment des condamnations prononcées à l'encontre des mineurs (jusqu'à deux mois d'emprisonnement), des décisions étrangères, des contraventions, et des condamnations avec sursis lorsque le délai d'épreuve a expiré).

Parfois c'est le B3 qui est exigé. Ce dernier ne comporte que les condamnations pour crime ou délit de plus de 2 ans. Ces casiers ne concernent pas la problématique radicalisation ou terroriste.

**Le FSPRT** (fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste) qui est une base de données de l'administration française visant à recenser les islamistes radicaux présents sur le territoire national et susceptibles de mener des actions terroristes.

**Le FPR** (fichier des personnes recherchées). Il est divisé en 21 sous-fichiers regroupant les personnes concernées en fonction du fondement juridique de la recherche (dont les fiches S).

Selon nos sources, ce sont les fichiers (surtout le second, qui sont les plus intéressants à questionner.

**Les objectifs** : ils sont doubles.

- a) Il est important de sécuriser l'accès des agents pouvant :
  - i) avoir accès à des données, informations et sites sensibles (accès aux plans d'implantation des dispositifs préventifs,
  - ii) aider une personne en divulguant des informations en vue par exemple de déclencher des départs de feu sur la période d'été dans le Sud de France en tenant compte des emplacements des groupes d'intervention).
  - iii) être intégré dans le schéma national de sécurité et de défense passive (communication interservices, le réseau ANTARES (Adaptation Nationale des Transmissions Aux Risques Et aux Secours des services publics français qui concourt aux missions de sécurité civile française).

### **Le problème :**

Les casiers B3 et B2 demandés par les services durant le recrutement ne font pas apparaître le risque radicalisation. L'accès aux fichiers FSPRT, GIPASP (Gestion de l'Information et Prévention des Atteintes A la Sécurité Publique) et FIJAIT (Fichier des Infractions Judiciaires des Auteurs d'Infractions Terroristes) permettraient d'identifier un risque potentiel.

Plus globalement, le traitement des candidatures par les services du Renseignement Territorial permettrait de clarifier les parcours. Sans aller jusqu'au risque terroriste, le profil des candidats, au vu de la fonction qui sera tenue, nécessite quelques précautions.



Mr X, est un homme de 35 ans. De nationalité d'un pays d'Amérique du Sud, il a fait l'objet de procédures judiciaires pour des faits de violence. En situation irrégulière en France, il fait l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

12 mois plus tard, il est toujours en France et est devenu SPV malgré la décision administrative.

### **Le dispositif proposé :**

Pour une sécurité dite « haute », le SNEAS (organisme sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et créé en 2017) est habilité à mener une enquête administrative de criblage des candidatures.

Hormis les militaires de la BSPP et du BMPM, les sapeurs-pompiers civils ne sont pas concernés par cette mesure d'enquête.

**Les limites** : le nombre conséquent de recrutements par l'ensemble des SDIS sur tout le territoire. Dans le Gard, 250 SPV et 15 SPP (sans compter les personnels techniques et administratifs) sont recrutés annuellement.

### **Alternative possible :**

La mise en place d'une instance de suivi permettant de cibler les profils présentant un risque permettrait de limiter les sollicitations. Un choix qui peut faire basculer dans la stigmatisation. Qui cribler ? Sur quel critère ?

Un premier filtre utilisé pour tout candidat serait un minima. Ensuite, la création d'une commission autour d'un référent radicalisation désigné et choisi pour ses compétences et sa motivation permettrait ensuite d'affiner certains axes de recherche dans un souci d'équité et de respect d'une conduite déontologique.

Pour cela, la mise nomination d'un référent radicalisation semble nécessaire. Elle est inscrite par le texte et justifiée dans les besoins.

### **FORMER...**



**Recommandation :** Former les officiers, sous-officiers supérieurs, les organisations syndicales des SDIS, les PATS d'encadrement et les animateurs des sections de jeunes sapeurs-pompiers à la prévention et à la détection de la radicalisation.

### **...POUR COMPRENDRE**

La formation des personnels semble indispensable. Comprendre permet de mieux agir dans le discernement. C'est éviter la stigmatisation en utilisant des outils simples partagés par tous.

L'identification des conduites à risques et des facteurs de basculement serait souhaitable dans un premier temps auprès de l'encadrement.

Le module de formation de prévention de la radicalisation mis en place par les préfetures permet, sur une journée de trouver un espace d'échange et de parole pour aborder le sujet.

## IDENTIFIER...



**Recommandation** : intégrer un officier représentant le SDIS au sein de chaque groupe d'évaluation départemental (**GED\***) et de chaque cellule départementale de suivi pour la prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (**CPRAF\***).

## ...POUR DISCERNER

Le **GED\*** : le **Groupe d'Évaluation Départemental** créé en 2014, il fait partie du dispositif de prévention de la radicalisation violente.

Le GED traite de l'aspect sécuritaire, évalue la dangerosité des situations et attribue les suivis selon le cas, à un service de renseignement ou à la **CPRAF\* (Cellule départementale de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles)** qui traite de l'aspect social.

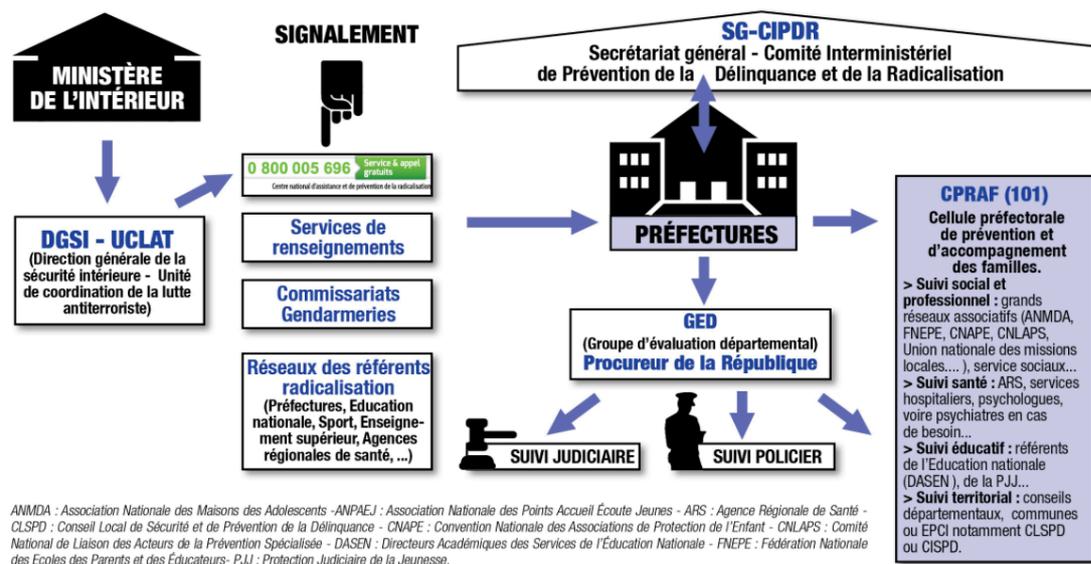
Ces instances sont présidées par le préfet et composées :

- du procureur de la République,
- des différents services de l'État,
- des acteurs de la prévention concernés,
- des collectivités territoriales
- de certaines associations.

Le GED évalue la dangerosité des situations. Il dispache les dossiers et attribue les situations qui nécessitent un accompagnement éducatif à la CPRAF.

Le schéma désigne l'implantation de ces 2 commissions dans le dispositif national de remontée de l'information. Dans ce dispositif, le référent radicalisation du SDIS aurait légitimement sa place.

## DISPOSITIF NATIONAL ET TERRITORIAL DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION



**L'étude :** sur l'enquête nationale auprès de tous les SDIS.

15,8 % des SDIS ayant répondu ont connaissance d'au moins une personne radicalisée au sein de leur établissement (toutes formes de radicalisation). Cela correspond à 12 départements.

Sur les 21 départements qui n'ont pas répondu au questionnaire, la moitié appartient à des départements où le taux de signalement d'habitants radicalisés est supérieur à la moyenne nationale (en se fiant aux données UCLAT).

Enfin, la suspicion de cas radicalisés dans le monde des sapeurs-pompiers est 9 fois plus faible que dans la police et 6 fois plus faible qu'en gendarmerie

La note du 19 mars 2019 du directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises demande la désignation d'un **référént radicalisation** au sein de chaque SDIS. Ce référent devant être intégré au sein du GED installé dans chaque département sous l'autorité du préfet.

L'intérêt d'intégrer un personnel ou constituer une cellule de plusieurs agents du SDIS (pas forcément officiers) et à condition qu'il en ait la motivation et la formation, permettrait d'instaurer un lien direct entre la perception du phénomène et la remontée d'information en vue d'évaluer la véracité des craintes. Cette procédure permettrait ainsi de :

- rassurer la corporation des observations pouvant être remontées en opération et au sein de la caserne ;
- contribuer, de manière institutionnalisée, à renforcer le dispositif de sécurité intérieure nécessaire face au contexte actuel.

- Une circulaire portant « plan de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers » en date du 20 août 2020 avec trois axes d'action :
  - coordination opérationnelle interservices renforcée.
  - actions de formation auprès des personnels et soutien pour ceux qui sont agressés.
  - améliorations et avancées techniques.



« Ne pas oublier que laïcité et prévention de la radicalisation vont de pair »

Pour le **Lt Colonel Antoine POTIER SDIS77** – référent radicalisation, nous présente le dispositif de prévention de la radicalisation dans son département.

La présence d'un « référent radicalisation » permet la mise en place d'un dispositif institutionnel

Le SDIS77 a mis en place un espace intranet dédié à la problématique de la radicalisation. Expliquer, clarifier le phénomène.

Affiche de prévention SDIS77.

**Reproduction interdite.**

3 sous-espaces :

-Qu'est-ce que la radicalisation ?

-Une question sur un **phénomène observé en intervention** ? => consignes. Point fort : l'intervention reste prioritaire. Le comportement religieux reste secondaire. Il se doit d'être observé...sauf bien entendu, si la sécurité de l'équipage en dépend.

-Une inquiétude sur une **situation observée au sein du service** ? => conseils de bonne pratique

La procédure protégée (conformément aux règles de la RGPD) est simple : tout agent qui se pose une question suite une observation en intra ou en extra, peut remplir une fiche réflexe de signalement de manière nominative ou anonymisée.

-Cette remontée d'information peut être individuelle ou collective.

- La fiche réflexe est remplie ou l'agent peut demander simplement à être rappelé (il sera alors rappelé discrètement par le référent).
- un écrit (pouvant protéger la source si cela est souhaité) sera transmis via un système codé au service de renseignement territorial partenaire et en préfecture.

Ce dispositif a été l'objet d'une analyse d'impact par le service informatique et la déléguée en charge de la protection des données pour rester en cohérence avec les exigences de la CNIL.

Le référent de ce SDIS intervient sur des cycles de formation de 3h auprès des 1600 chefs d'agrès du département.

NB : la mise en place de la procédure de signalement a été précédée d'une étude d'impact inhérente à la CNIL.

## De l'importance du référent radicalisation

Un département comme le Gard est fort de 3500 personnels. Chaque année, sont intégrés près de 300 agents. Malgré le nombre, le criblage de masse reste possible et réalisable selon nos sources.

L'enjeu mérite certainement de tendre vers ce dispositif.

La désignation d'un référent ayant les qualifications requises et/ou d'une cellule de travail formée de personnels ayant reçu une formation adaptée et dédiée sur ce thème aurait plusieurs effets :

- 1) Répondre à la circulaire du 15 mars 2017 (cf page X).
- 2) Renforcer la détection des cas de radicalisation en cours de carrière.
- 3) Parler d'un sujet soumis à bien des fantasmes et des représentations dues aux craintes relayées par les médias (dans les casernes, les chaînes en continue sont bien souvent allumées en permanence).
- 4) Mettre en place une méthodologie de recueil et de traitement des premières informations venant des équipes opérationnelles sur le terrain.

### RETEX sur intervention de terrain.



Une équipe menant une action de secours à personne intervient dans un établissement scolaire. Le jeune mineur en crise a des propos insultants à l'encontre des personnels puis agresse verbalement les sapeurs-pompiers qui vivent mal les propos de décapitation et de guerre de religion entendus. Ils ne savent comment et par quel moyen faire remonter cette information.

Ou des questionnements ayant pour **source la vie en caserne.**



Un officier reçoit les confidences d'un de ses personnels. Un ami de ce dernier, SPP également, s'isole de plus en plus. Cela a été constaté par la garde. Les propos sur le sujet vont bon train. L'intéressé s'est laissé pousser la barbe, et semble se tourner vers la religion. Il passe des heures entières isolé dans sa chambre de garde. Il sort de moins en moins de son appartement de fonction situé en caserne.

L'agent qui fait remonter cette information à son supérieur semble quelque peu désespéré sur la conduite à tenir. L'officier également.

- 5) Ces informations qui peuvent être la porte ouverte à tous les fantasmes...ou qui peuvent être des signaux qui, recoupés par d'autres, pourraient faire justifier leur transmission entre le SDIS, un service de renseignement et le GED de la préfecture.

## Élargir le spectre de travail : l'exemple du SDIS du Gard

Nous allons présenter 2 services qui peuvent sembler éloignés de la problématique « radicalisation » et qui œuvrent grandement à sa prévention.

- Prévenir, former aux situations de violences les personnels : le groupe Outrage Menaces Violences.
- Promouvoir et renforcer l'engagement citoyen : la cellule Volontariat et Prévention Urbaine (page 39).

Dans le Gard, un **groupe OMV : Outrage, Menace, Violence** a vu le jour en 2021. Les 23 SPV et SPP sous le commandement du Lt/Colonel **Olivier TUDELA** exprime la volonté qu'à la gouvernance d'avoir une approche globale sur les phénomènes d'incivilité et de violence auxquels sont confrontées les équipes de secours.

Leur mission :

-Accompagner leurs collègues à acquérir les bons mots et les bons gestes dans une situation d'intervention où l'agressivité et la violence émergent. C'est une agression physique reconnue sur 2250 interventions (source Observatoire Nationale de la Délinquance). Mais le chiffre noir est bien supérieur.

-Accompagner les chefs de centre et le CTA (centre de traitement des appels) dans la formation continue (FMA) des personnels pour faire face aux situations opérationnelles dégradées dont les sapeurs-pompiers peuvent être confrontés et/ou l'objet d'agression.

-Intégrer ces contenus dans les différentes formations de organisées par le GFFOR avec un guide des bonnes pratiques.

-Sensibiliser les officiers et le SSSM (service de santé) à ces pratiques de terrain et à la prise en charge médico-psychologique des personnels et à l'accompagnement juridique des personnels avec la cellule juridique et la SDRH.

-Être des référents au sein des casernes pour contribuer à désamorcer les discours « limites » tenus par certains collègues. Car la violence des propos au sein des équipes, même si elle est vécue comme un comportement naturel et accepté. Si une prise de conscience est en train de voir le jour, elle engendre des débats sur les limites de ce qui peut être dit (en plaisantant ou non) lorsque l'on porte l'uniforme.

La recherche des limites du champ d'intervention pour ne pas agir en lieu et place du responsable de la structure est sujette à débat actuellement.



Lors d'un repas de la garde, alors que le journal télévisé relate des tensions entre jeunes d'un quartier sensible et forces de sécurité qui sont prises à partie par des tirs de mortier, plusieurs personnels expriment leur ras le bol par un : « *marre de ces crapauds pour qui on fait un peu trop de social* ».

Une jeune recrue récemment recrutée dans les QPV débarrasse ses couverts sans mot dire et se retire.

Cette information nous est relatée par un SPP qui a lui-même des discours très critiques sur la population des cités. Il reconnaît que le processus d'intégration démarre mal pour ce jeune qui « *donne satisfaction et ne pose pas problème* » au sein du groupe.

« *Le problème est de laisser faire et de ne pas en parler* ». Lt Colonel **O. TUDELA**

Sexisme, racisme, sont les plus courants. C'est par des « *allez mon petit bougnoul : rassemblement de la garde !* ». Des propos qui se veulent être humoristiques mais qui ne sont pas toujours perçus comme pouvant devenir blessant. Surtout à l'encontre des nouvelles recrues. « *Les propos et postures radicales en caserne sont une réalité* », nous explique le Lt Colonel, qui a été à la tête de la caserne de Nîmes durant 7 ans. Un fossé s'est creusé entre les cadres et leurs hommes : « *l'encadrement croit connaître ses sapeurs-pompiers ; alors qu'il ne les connaît plus* ». Face au manque de confiance, qui conduit à des propos et postures radicales, l'affrontement est parfois probable. « *La crise du Covid a été le théâtre de comportements inadaptés en caserne* ». « *Une caserne comme Nîmes, qui est considérée comme dure de l'extérieur, l'accueil des candidats n'est pas un problème. Depuis 20 ans, le principe de médiation dans les quartiers est acté et cela a porté ses fruits. Mais il faut reconnaître que l'intégration n'est pas facile. Les Camarguais ont des traditions. Des principes* ».

« *Nous sommes nombreux à venir de l'étranger. Mes parents, espagnols et de condition modeste ont dû faire leur place. Ici, le Front National est très présent depuis longtemps. Il y a beaucoup de Maghrébins dans la bouvine (sports autour du toro camarguais), le rugby. Aujourd'hui et contrairement à nos parcours, les jeunes sont français, nés en France. Il y a un nouveau problème d'intégration* ».

Le Lt Colonel Tudela connaît bien le problème et ses hommes. Il reste objectif. « *On y arrivera si on permet d'en parler et de verbaliser. Le fait religieux ne doit pas être occulté. Sans cela, je reste pessimiste quant à une situation qui reste clivée s'il y a absence de positionnement clair* ».

----

NB : Ce dispositif s'appuie sur la note du Ministre de l'Intérieur du 20 août 2020. Cette note recommande de :

- renforcer le lien de proximité avec la population
- se former pour mieux appréhender les situations à risque

## Replacer le socle de la laïcité au sein des institutions



Octobre 2019, Les élèves de l'école Louis Pergaud, qui devaient visiter lundi le Centre de secours principal de Creil (Oise), n'ont finalement jamais pu découvrir la caserne. Les pompiers ont refusé leur visite scolaire, au motif que deux accompagnatrices, parents d'élèves, portaient un voile.

"L'officier pensait bien faire, son objectif était d'appliquer la loi, de bonne foi", identifiant une des femmes voilées comme porteuse d'un

tchador, a souligné Éric de VALROGER le président du SDIS. "*Je pense que c'est une erreur d'interprétation*". Devant la polémique qui enfla sur les réseaux sociaux, le SDIS a formulé des excuses.

### **Le constat :**

Force est de constater que l'augmentation de la visibilité et de l'expression religieuses sont une des causes d'importantes crispations (observatoire de la laïcité).

Le débat est de plus en plus ouvert et plutôt que de permettre une ouverture d'esprit, la place du religieux est de plus en plus affirmée par certains ; et réfutée et contestée par d'autres.

### **Les objectifs :**

La circulaire du 10 janvier 2020, de la Ministre de la justice souligne la nécessité de porter une attention permanente au respect des valeurs portées par la laïcité afin de barrer la route à certaines formes de repli identitaire et au développement du communautarisme.

Cela passe par une lecture de ce qu'est la laïcité et ce qu'elle représente au sein de la communauté nationale. Les attentats de ces dernières années, les agressions subies dans certains quartiers sensibles, la crise sanitaire conduisent à crispier les esprits, et amènent au constat suivant : des discours sont parfois repérés dans certaines casernes où ils sont parfois empreints de xénophobie et de racisme. Ils contribuent à stigmatiser certaines populations dans leur globalité sans distinguer le terroriste, le délinquant, des autres individus composant lesdites communautés.

### **La réalité :**

Aujourd'hui, force est de constater que les propos se tendent au sein des casernes au même titre qu'au sein de la société. La parole se libère et des propos limites sont entendus. Des propos qui choquent même une partie des personnels. Mais le milieu des sapeurs-pompiers a toujours été accoutumé aux propos limites en matière de sexisme entre autres (homophobie, sexisme).

Comme évoqué précédemment, tout agent de service public doit avoir un comportement adapté à sa fonction. Si on veut éviter toutes les formes de radicalisations violentes, il faut agir en amont par une régulation des propos et des postures. Sans basculer dans une police de la morale, il est toutefois nécessaire d'entreprendre un travail.

### **Le dispositif proposé :**

L'application de la circulaire du 15 mars 2017 à l'ensemble des préfets relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique présente de nouveaux outils de formation et de communication pour aider les agents à respecter leurs obligations et à faire respecter ce principe fondamental lorsqu'il ne l'est pas.

- Un plan de formation ayant pour objectif de proposer à 50 000 agents des cycles de formation de 1 à 2 jours. Dans ces modules, depuis 2020, sera abordé une information sur la compréhension du phénomène de radicalisation.
- Est souhaité la désignation d'un référent laïcité au sein de de chaque SDIS.

### **Les limites :**

Un frein est constaté au sein des personnels.

Ce sujet est autant très souvent évoqué dans l'espace public par le biais de l'actualité et la communication gouvernementale. Nombreux sont ceux qui pensent être « au clair » avec ce principe, pourtant nombre de conflits (comme celui de la visite scolaire dans l'Oise) auraient pu être évités par une meilleure connaissance du sujet.

**La laïcité** garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

**Un sujet qui nécessite une formation** proposée par l'État et qui a pour objectif de former plus de 20 000 personnes par an sur des sessions de 1 à 2 jours. Formation gratuite proposée par les DDETS.

« Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent ». Démosthène.



Affiches conçues par le SDIS49

Cette phrase résume autant la volonté nécessaire pour cette équipe qui doit « bousculer » certaines traditions au sein de la « Maison », que la détermination à faire face aux freins voire critiques émises dans le dispositif mis en place.

Le Lt Colonel **Éric AGRINIER** responsable du **Groupement Citoyenneté-Volontariat- Communication** et de la **Cellule Communication et Prévention Urbaine** n'en manque pas ! Il explique là encore l'importance d'être vigilant sur le discours. Éviter les propos déplacés pour ne pas les subir. Il a la lourde tâche de faire comprendre et accepter cette mission auprès de ses pairs. Une mission insufflée par le cadre légal et les notes de service. Forte de 4 personnels de direction et administratifs, de 4 médiateurs et 17 SPP et SPV correspondant de secteur le SDIS30 a engagé de gros moyens pour.

#### EN PREVENTIF :

- rencontrer** les associations, partenaires, institutions pour anticiper les faire connaître la mission et créer du lien entre les hommes du feu et la population ;
- sensibiliser** au sein des écoles et associations pour faire découvrir dans les quartiers prioritaires, pour faire comprendre et échanger sur les missions des services de secours (renforcement des liens avec la population).
- détection et préparation** des jeunes issus des QPV susceptibles de candidater à un poste de SPV.

#### EN CURATIF :

- épauler** les équipes sur le point de s'engager en période « à risque » (finales de football, fête de la musique, fêtes religieuses, grands rassemblements...). Ces équipes effectuent des maraudes et peuvent être sollicitées sur Bip en cas de tension avec les équipes lors d'intervention. Une vigilance accrue à lieu sur les temps forts de l'année. Les équipes évaluent en lien avec des référents du quartier le risque encouru par l'équipe d'intervenants ;
- détecter et accompagner certains jeunes des QPV** qui ont le potentiel et la volonté pour s'engager dans une mission de volontariat. Sur ces 2 dernières années, 5 SPV issus des QPV ont été recrutés dans le Gard parmi les 750 recrutements sur la même période. Et pourtant ce cursus inquiète la corporation de ce « risque venu de l'extérieur ». Cette mission suscite quelques critiques. Critiques qui s'estompent un peu quand la mission est explicitée et quand les résultats sont au rendez-vous : accueil de meilleure qualité lors des interventions, population apaisée, meilleure connaissance des publics suite des rencontres (manœuvres dans les cités, échanges sportifs...), reconnaissance des qualités humaines et professionnelles des SPV recrutés dans ces quartiers et populations. Même si les résultats ne révolutionnent pas le système, il mérite d'engendre un débat, une réflexion et de porter un regard critique et autocritique sur la perception du phénomène.

## CONCLUSION

« *Le danger, ce n'est pas ce qu'on ignore.*

*C'est ce que l'on tient pour certain et qui ne l'est pas »*

Mark Twain



Le département du Gard, c'est 18 QPV soit 11% des 746 000 habitants. Conformément à la politique gouvernementale, un processus d'intégration et de recrutement de SPV issus de ces quartiers a été entamé depuis 3 ans. Ce processus fait suite à des initiatives en amont qui ont vu le jour il y a plus de 15 ans sur Nîmes avec la

mission donnée à l'adjudant-chef FELDMAN et au Lieutenant FERNANDEZ sur Alès. Cette politique de prévention a très certainement permis d'éviter des incidents ou du moins de les désamorcer dans ce département qui est classé 21° sur le plan de la criminalité (Nîmes est 5° parmi les villes les plus criminogènes de France – ONDRP2014\*).

Toutefois, cette dynamique reste faible au regard de la masse de recrutement annuel (cf témoignage Lt/col AGRINIER page 39). Malgré tout, la crainte reste très forte d'intégrer des éléments susceptibles de se radicaliser ou déjà radicalisés et travaillant « sous couverture » comme le veut la taqîya\*\*.

\* <https://www.linternaute.com/actualite/delinquance>

\*\* La Taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances et de se dissimuler.

**« Si tout est possible ; tout n'est pas probable ».**

Oui, le risque de recruter ou de voir se développer un phénomène de radicalisation au sein d'une caserne est loin d'être impossible. Et tout est possible !

Et ce n'est pas cette corporation qui dira le contraire car rompue à s'attendre à toutes les surprises. Le matin du 13 novembre 2015, un exercice attentats multi-sites et multi temporels avait été organisé le matin. Nombreux des professionnels qui y ont participé ont réagi en doutant que cela puisse exister un jour. Le soir même...

L'adjectif le plus proche de "peut-être" est "**possible**". ... L'adjectif "**possible**" qualifie donc un événement ayant autant de chances de se produire que de ne pas se produire.

« **Probable** » exprime un degré de certitude différent : on dit d'un événement qu'il est **probable** lorsqu'il y a de fortes chances qu'il se produise.

Quelle est donc la probabilité de survenue d'un comportement radicalisé au sein du corps des sapeurs-pompiers ?

- Il est **POSSIBLE**, donc statistiquement peu probable, si on considère que l'uniforme peut exercer une forme d'attraction chez certains profils en quête de sens, de reconnaissance ou pour justifier une attraction pour l'action guerrière.

Ce qui a été le cas chez certains radicalisés qui sont passés à l'acte (Mohammed MERAH, Hasna AIT BOULAHSEN candidats éconduits, Erwan GUILLARD ou Lionel DUMONT engagés et partis pour le Djihad...).

<http://cat-int.org/index.php/2019/12/19/les-militaires-francais-et-le-djihad/>

Même si ces exemples concernent des intentions d'engagement au sein des armées, ; nous avons connu des tentatives d'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire par des profils relevant de l'ultra droite.

Aujourd'hui, le nombre de sapeurs-pompiers signalés comme radicalisés ou susceptibles de l'être se résume à quelques dizaines sur le territoire national.

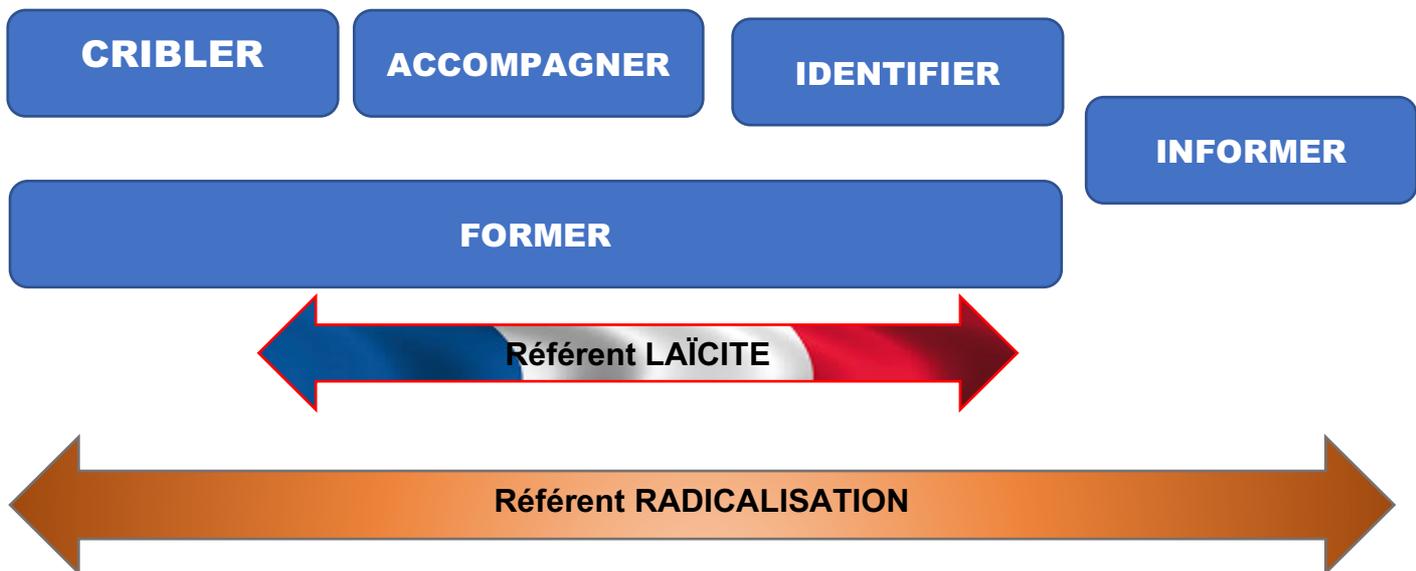
- Il est **PROBABLE**, si un des profils précédents souhaite entrer dans un centre de secours dont le SDIS de rattachement ne dispose pas d'un dispositif de criblage sérieux. C'est malheureusement le cas dans de nombreux départements.
- Il est **FORT PROBABLE**, si un sujet ayant un **rapport supérieur entre « facteurs de vulnérabilité » et « facteurs de protection »**.

La probabilité est certainement augmentée si :

- Il y a **absence d'un référent ou dispositif de prévention des radicalisations** au sein du service capable de maintenir le discernement dans le recueil et l'analyse des éléments qui se doivent de rester dans le registre du factuel sans basculer dans la représentation et le jugement prématuré.
- Il n'y a pas d'accompagnements des nouvelles recrues par un système de parrainage permettant de les accompagner à l'intégration.

- Il est **FORT PROBABLE**, et générateur de sources de tensions si les règles de la laïcité ne sont pas connues. Des règles simples à double enjeux :
  - Rappeler les règles de neutralité de tous les agents face au fait religieux.
  - Maintenir les règles républicaines dans la sphère du droit du travail, de l'hygiène et de la sécurité, au-dessus de toute demande ou revendication à caractère religieuse.

Le dispositif pourrait se résumer ainsi :



- **CRIBLER les profils des candidats** à minima et ceux qui exercent des postes sensibles. Une fonction assurée par le référent radicalisation avec la préfecture et les services de renseignement territorial.
- **FORMER à la laïcité et aux règles des valeurs républicaines.** L'expérience montre que la mise en place d'un **règlement intérieur** à l'institution SDIS permet de prévenir et traiter dès leur apparition toute forme ou tentative d'emprise du religieux sur le bon fonctionnement du service.
- **ACCOMPAGNER les jeunes recrues** par un système de parrainage pour renforcer l'unité d'intégration et éviter les discriminations et le sentiment de rejet en cas de conflit.
- **IDENTIFIER et ÉVALUER** les éléments et observations susceptibles de relever un comportement radicalisé.
- **INFORMER et TRANSMETTRE** aux services préfectoraux (GED), via une procédure clairement définie, les situations nécessitant un approfondissement.

Et comme l'écrit David THOMSON (les revenants - Seuil) « ***Si nous avons perdu une bataille, nous avons gagné une génération qui connaît son ennemi*** ».

Si on a tendance à ne voir que la radicalisation religieuse et principalement celle liée à l'Islam, la mise en place d'un tel dispositif contribuerait à diminuer les discours entendus en miroir et qui vont de la crainte, vers des propos ultra nationalistes qui s'éloignent eux aussi de nos valeurs républicaines.

D'autres points pourraient étayer un peu plus ce dispositif, à l'instar de celui mis en place dans le GARD.

- La mise en place d'un groupe dédié au développement du volontariat dans un souci de mixité sociale, comme celui de la CCVU (page 39). Ce service en lien avec les associations et les habitants permet de faire connaître et reconnaître le métier et la fonction de sapeur-pompier par le biais d'actions préventives. *« En connaissant le porteur du casque, on a tendance à ne pas lui jeter des pierres ».*
- La création d'un service permettant de former aux bonnes pratiques en situation de tension (intervention sous tension pouvant être anxiogènes), on diminue grandement la production de comportements inadaptés. On explique ainsi qu'il existe ainsi des méthodes permettant de désamorcer un conflit. *« En connaissant les mécanismes de la violence, on est plus serein, car on sait quoi faire ».*

Certains pourraient penser que ce dispositif qui *« crée de l'ouverture »* et tend à *« aller vers »* de la diversité est encore une fois une politique du *« ventre mou »* et du *« négocié est un premier pas vers la soumission »*. Il n'en est rien. Ils se trompent.

En identifiant clairement les problèmes, en en parlant, en explicitant clairement les règles et en affirmant notre volonté sur ce qui n'est pas négociable. En portant haut et fort les valeurs de notre République, nous avons toutes les chances de rassembler dans un projet de société celles et ceux qui le désirent et quelle que soient leurs origines de races et d'idées. La détermination et l'exemple orientent favorablement les indécis qui se cherchent encore.

La France est un pays qui s'est construit par vagues de migrations. La richesse est née de la diversité.

La Légion Étrangère a inscrit sur le mur de ses casernes *« Légio Patria Nostra »*. Avoisinant les 140 nationalités, ils sont tous et appartiennent tous à la Légion. Ils sont avant tout, et plus que tout, légionnaires. Ils deviennent ensuite français *« par le sang versé »* quand ils ont fait leurs preuves. S'ils ne satisfont pas à ces exigences et ce devoir, ils en sont exclus.

Le risque terroriste est peut-être moindre que le risque de radicalisation que nous rencontrons aujourd'hui, néanmoins, il est un mal insidieux, car difficile à percevoir, difficile à identifier. Il incite aux analyses simplistes et aux solutions et réponses de facilité qui ne sont que des leurres qui servent ceux qui veulent induire d'autres valeurs et inciter au chaos.

Il engage sur le terrain glissant du religieux parfois. Ainsi, on a pu voir que porter la barbe ou se convertir n'est pas forcément un signe de radicalisation. Il doit y avoir une convergence de signaux. Et pour cela il faut du discernement. Une faculté que l'on perd rapidement quand on ne peut pas (manque d'information) ou ne veut pas (solution de facilité) comprendre.

Alors la radicalisation peut opérer pleinement. Elle conduit à la déshumanisation de l'autre. De celui qui est différent et devient la source de tous les maux. La haine rend aveugle et la pire des guerres, celle qui vient de l'intérieur, peut commencer.

Pour favoriser l'union nationale, il est indispensable d'affirmer le contrat social qui est le ciment qui nous lie et nous relie. Face à une pression migratoire qui inquiète à juste titre. Face à une partie de population née en France, et qui, perdue rejette le seul pays qu'il connaît en idéalisant celui d'où viennent ses ancêtres, la plus grande vigilance est de mise. En associant cette faculté à de la bienveillance, du cadre, de la rigueur et de l'humanité, on peut ainsi affirmer haut et fort un idéal qui se distingue de simples propos.

Aujourd'hui, forts des épreuves passées, l'expérience, les études et recherches nous permettent les mécanismes et fonctionnement de la haine. La proactivité reste la clé de réussite. On pourra ainsi rester une terre d'accueil pouvant intégrer ceux qui le souhaitent et qui en acceptent les fondements.

Quant à celles et ceux qui veulent imposer leurs idées par la force leur traitement indispensable relève est un autre sujet qui ne relève pas de cette étude ni de la mission des sapeurs-pompiers.

Didier JAFFIOL  
Mai 2021

## ABREVIATIONS

- SPV : sapeur-pompier volontaire
- SPP : SP professionnel
- FI : formation initiale
- FMA : formation au maintien des acquis
- GESIVI : gestion des situations de violence
- QPV : quartier en politique de la ville
- VRL : valeurs républicaines et laïcité
- NOVI : nombreuses victimes
- BSPP : brigade des sapeurs-pompiers de Paris
- SG-CIPDR : secrétariat général centre interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
- SNEAS : service national enquêtes administratives de sécurité
- SDIS : service départemental d'incendie et de secours
- EHESS : école hautes études en sciences sociales
- UCLAT : unité de coordination et de lutte anti terroriste
- PNPR
- FSPRT : fichier de sécurité et de prévention du risque terroriste
- PATS : personnels administratifs et techniques
- PJJ : protection judiciaire de la jeunesse
- ENSOSP : école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers

## BIBLIOGRAPHIE

Au-delà des livres présentés en page 17,18,19.

« *Dans la tête de ceux qui nous protègent* ». RICHARD Landry.

« *Le principe de Lucifer* ». Howard BLOOM. Editions, Jardins du Livre.

“ *La violence et le sacré* ». René GIRARD.

« *Décider dans l'incertitude* » Vincent DESPORTES.

« *Sapeur-pompiers : un métier à risque* ».

D JAFFIOL. Préface M LANGLOIS, médecin chef RAID. Éditions, GESIVI

Mémoire « *Le sapeur-pompier face à la menace terroriste* »

Lt de SP David BESNIER (groupe de recherche GESIVI)

# CONTACT

Pour toute demande de renseignement veuillez vous rapprocher de la structure GESIVI SYSTEME :

**info@gesivi.fr**

**09 81 88 99 63**

